COMPTE-RENDU DE VISITE DE SERVICE

Service Espaces verts – Ville de Colombes

Conditions d'implantation et de sécurité des sites

1. Informations générales

Date de la visite	24 février 2026 Centre Horticole : mars 2026
Sites visités	Régie Ouest – cimetière ancien, rue Gabriel Péri Régie Est – pavillon rue Ernest Renan Régie Petit-Colombes – cimetière de la Cerisaie Centre Horticole et Régie mobilier urbain – rue Légnano Bâtiment rue de Seine (projet de regroupement)
Effectuée par	Représentante CGT – Secrétaire de la Formation Spécialisée
Accompagnée par	Le responsable du service Espaces verts

2. Présentation du service

Effectif	36 agents, dont 28 agents de terrain
Implantation	Plusieurs sites répartis sur la commune – pas de site unique et centralisé
Encadrement	Personnel encadrant et administratif basé au CTM, intervenant sur les sites et les chantiers

Le service des espaces verts est composé de 36 agents, dont 28 agents de terrain y compris une femme. À ce jour, il ne dispose pas d'un site unique et centralisé. Les agents sont répartis sur plusieurs implantations au sein de la commune, certaines étant installées dans des locaux initialement non destinés à une activité technique (logement de gardien du cimetière ancien, maison de fonction).

2.1 Pyramide des âges

La pyramide des âges ci-dessous présente la répartition des 32 agents du service Espaces verts par tranche d'âge et par équipe (données 2026) :

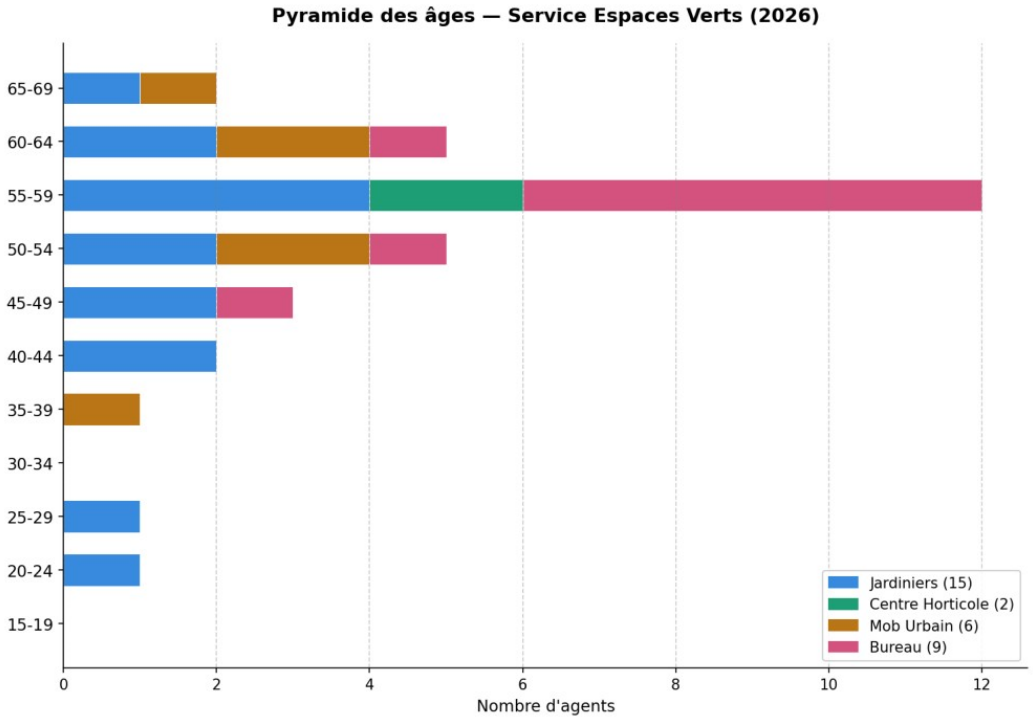

La répartition met en évidence une population vieillissante : la majorité des agents se situe dans les tranches 50-64 ans. Seuls deux agents ont moins de 30 ans, ce qui soulève un enjeu de renouvellement des effectifs à moyen terme.

Il est impératif d'adapter l'environnement de travail afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS), particulièrement dans un contexte où une part significative des agents approche ou dépasse la cinquantaine.

3. Constats par site

3.1 Régie Ouest — rue Gabriel Péri (cimetière ancien)

- Installée dans l'ancien logement de fonction du gardien du cimetière ancien
- 5 agents, dont une femme, et 2 recrutements à venir
- Inadéquation des locaux et des aménagements extérieurs au regard des activités exercées par le service

La configuration actuelle ne permet pas de garantir un niveau de prévention conforme aux principes généraux de prévention.

3.2 Régie Est — Pavillon rue Ernest Renan

- Pavillon sur deux niveaux, élevé sur un sous-sol total, terrain pouvant accueillir 3 à 4 voitures – 7 agents affectés
- Locaux temporaires, en attente des travaux initialement prévus rue Saint-Denis – projet de construction suspendu pour le moment
- Matériel et outils (tondeuses, coupe-herbe…) entreposés au sous-sol, mais la sortie garage est condamnée : le matériel sort par une porte de service
- Toilettes situées dans la salle de bain, ce qui ne permet pas une utilisation aisée

L'équipe prend soin des lieux, qui doivent être restitués pour une location à usage d'habitation.

3.3 Régie Petit-Colombes — Locaux du cimetière de la Cerisaie

- Deux lieux d'accueil : un local faisant office de bureau et, en face, un vestiaire avec 1 douche et 1 WC
- 5 agents affectés : entretien des squares du Petit-Colombes, des 2 cimetières et de leurs abords
- Pas d'emplacement pour garer les véhicules : les camions stationnent dans une allée du cimetière
- **Pas d'eau actuellement : les WC sont inutilisables**

3.4 Centre Horticole et Régie mobilier urbain — rue Légnano

- Centre composé de serres dans lesquelles sont réalisés des semis de plantes vivaces
- 2 agents des espaces verts occupent le centre, partagé avec le service du mobilier urbain (8 agents)
- Locaux non adaptés, ateliers encombrés
- **Absence de tables « à hauteur d'homme » dans le tunnel : les jardiniers doivent se baisser pour arroser les semis**

Ce type de posture prolongée constitue un facteur de risque avéré de lombalgie et de pathologies articulaires. La mise en place de surfaces de travail ergonomiques (tables réglables en hauteur, étagères surélevées) doit être considérée comme une priorité d'action.

4. Impacts sur les conditions de travail et la sécurité des agents

Plusieurs facteurs de risques communs aux quatre sites ont été identifiés :

- Risque de chute de plain-pied : dégradation importante des sols extérieurs (dalles descellées, cassées, présence de cavités)
- Risque de trébuchement : stockage du matériel directement au sol sur les zones de circulation
- Risque de traumatismes articulaires et de TMS : instabilité des cheminements, déplacements avec charges ou équipements
- Risque organisationnel : utilisation de locaux non conçus pour une activité technique
- Risque aggravé en conditions climatiques défavorables, augmentant la dangerosité des déplacements
- Risque lié à l'entreposage de produits dangereux dans un lieu non sécurisé (essence pour les machines-outils de jardinage)
- Risque de TMS lié aux mauvaises postures engendrées par des équipements inadaptés

Ces éléments exposent les agents à une **probabilité accrue d'accident de service.**

5. Non-conformités constatées

- Occupation de locaux non adaptés à l'activité professionnelle
- Absence d'aménagement sécurisé des zones de circulation
- Dégradation avancée des revêtements extérieurs
- Absence d'espaces de stockage structurés
- Organisation spatiale ne répondant pas pleinement aux exigences réglementaires relatives à la sécurité et aux conditions de travail

La situation observée entraîne :

- Une exposition quotidienne à des risques physiques évitables
- Une augmentation du risque d'accident de service
- Une dégradation des conditions de travail
- Une organisation opérationnelle moins efficiente

À moyen et long terme, ces conditions sont susceptibles d'avoir des répercussions sur la santé des agents, le maintien dans l'emploi et la continuité du service public.

6. Préconisations et mesures correctives

Mesures urgentes

- Sécurisation provisoire des cheminements extérieurs
- Suppression des obstacles présents sur les zones de circulation
- Mise en place de solutions de rangement temporaires
- Signalisation des zones présentant un danger

Mesures structurelles

- Réfection complète des revêtements extérieurs
- Création d'espaces de stockage adaptés et identifiés
- Réorganisation fonctionnelle des espaces de travail
- Mise en place de surfaces de travail ergonomiques au Centre Horticole (tables réglables, étagères surélevées)

7. Projet proposé par la Ville : regroupement rue de Seine

Le projet de regroupement rue de Seine constitue une opportunité d'amélioration par rapport à la dispersion actuelle des sites. Toutefois, le partage des bâtiments avec l'association « Grand Rêve » modifie significativement les conditions initialement envisagées, la totalité des surfaces n'étant plus attribuée au service.

7.1 Capacité d'accueil et surfaces disponibles

La réduction de la surface initialement prévue entraîne :

- Une limitation des espaces de stockage (matériel, outillage, consommables, carburants)
- Une contrainte potentielle sur les zones de stationnement et de manœuvre des véhicules
- Une possible insuffisance des locaux sociaux (vestiaires, sanitaires, douches, salle de pause)

Il convient de s'assurer que les surfaces attribuées permettent de répondre aux exigences réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

7.2 Organisation des flux et co-activité

Le partage des locaux implique la présence simultanée des agents des Espaces verts, des agents de la régie « mobilier urbain » et du Centre horticole, des bénévoles et bénéficiaires de « Grand Rêve », des véhicules de livraison et du public lors d'évènements. Cette configuration génère des enjeux majeurs en matière de circulation et de sécurité. Plusieurs éléments doivent être précisés :

- Nombre et fréquence des livraisons
- Jours et horaires de distribution
- Volume de public accueilli
- Modalités d'accès et de stationnement
- Séparation effective des flux piétons et véhicules

7.3 Sécurisation des activités techniques

L'activité des Espaces verts nécessite le stockage de carburants et de produits potentiellement dangereux, l'entreposage d'outillage motorisé, ainsi que des zones de maintenance et de chargement. Ces espaces doivent être strictement sécurisés et inaccessibles au public.

7.4 Préconisations préalables à l'installation

Avant toute validation définitive du site, il convient de :

1. Réaliser une étude des flux et circulations, intégrant l'ensemble des usagers et véhicules

2. Élaborer un plan de prévention de la co-activité, précisant les responsabilités et modalités d'organisation
3. Vérifier la conformité des locaux sociaux (vestiaires, sanitaires, douches)
4. Créer un espace de stockage sécurisé et conforme pour les produits dangereux
5. Définir un plan de stationnement et de manœuvre sécurisé

7.5 Points de vigilance majeurs

- Diminution des surfaces de stockage (matériels, carburants, équipements)
- Capacité d'accueil possiblement insuffisante pour les agents (vestiaires, sanitaires)
- Co-activité avec accueil de public et livraisons
- Risque de croisement entre véhicules techniques, bénévoles et bénéficiaires
- Sécurisation indispensable des zones techniques et des produits dangereux

8. Synthèse et points d'alerte

Point soulevé	Niveau	Action attendue
Sols extérieurs dégradés (dalles descellées, cassées, cavités) – risque de chute	🔴 URGENT	Sécurisation provisoire des cheminements puis réfection complète
Essence entreposée dans un lieu non sécurisé	🔴 URGENT	Espace de stockage sécurisé et conforme pour les produits dangereux
Cerisaie : pas d'eau, WC inutilisables	🔴 URGENT	Rétablissement de l'eau et remise en service des sanitaires
Matériel stocké au sol sur les zones de circulation – risque de trébuchement	🟠 Important	Suppression des obstacles, rangements temporaires puis espaces de stockage adaptés
Centre Horticole : absence de tables à hauteur – risque de TMS	🟠 Important	Tables réglables en hauteur, étagères surélevées
Locaux non conçus pour une activité technique (logement de gardien, pavillon)	🟠 Important	Regroupement sur un site adapté, en concertation avec les agents
Cerisaie : pas de stationnement, camions dans une allée du cimetière	🟠 Important	Solution de stationnement adaptée
Projet rue de Seine : surfaces réduites et co-activité avec le public	🟠 Important	Étude des flux, plan de prévention de la co-activité, visite F3SCT avant validation
Pavillon Renan : sortie garage condamnée, WC dans la salle de bain	🟡 À traiter	Aménagements provisoires dans l'attente du regroupement
Pyramide des âges vieillissante – seuls deux agents de moins de 30 ans	🟡 À traiter	Anticipation des recrutements et adaptation des postes

9. Conclusion

En l'état actuel, le projet de regroupement offre des perspectives d'amélioration par rapport aux sites existants. Néanmoins, l'absence de garanties techniques formalisées laisse subsister un risque de maintien, voire d'aggravation, de certaines expositions professionnelles.

Dans l'hypothèse où le déménagement prévu rue de Seine ne pourrait être mené à terme, il devient impératif d'identifier sans délai un site d'accueil adapté. Cette démarche devra impérativement s'inscrire dans le cadre d'une concertation approfondie avec les responsables et les agents du service, seule à même de garantir une solution durable et acceptée de tous.

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts

Une visite de la F3SCT doit être organisée avant validation définitive du projet.

Fait à Colombes, en mars 2026

Représentante CGT – Secrétaire de la Formation Spécialisée
CGT Fonctionnaires Territoriaux – Ville de Colombes

ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE

Visite du service Espaces verts — février et mars 2026

59 photographies réalisées lors des visites par la représentante CGT, Secrétaire de la Formation Spécialisée

◆ Régie Ouest — Cimetière ancien, rue Gabriel Péri



Photo 1 — Cimetière ancien



Photo 2 — Cimetière ancien



Photo 3 — Cimetière ancien



Photo 4 — Cimetière ancien

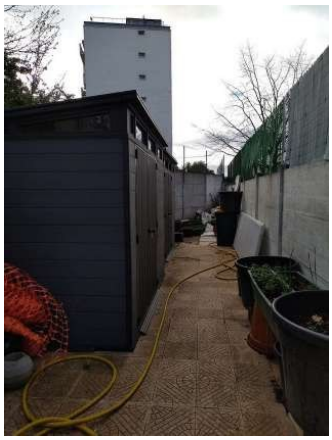

Photo 5 — Cimetière ancien



Photo 6 — Cimetière ancien



Photo 7 — Cimetière ancien



Photo 8 — Cimetière ancien



Photo 9 — Cimetière ancien



Photo 10 — Cimetière ancien

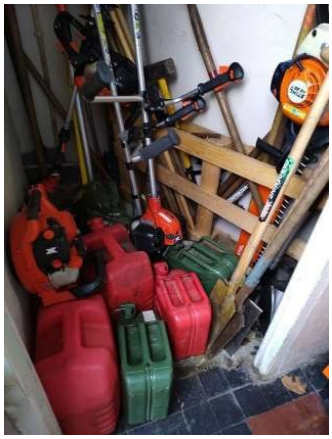

Photo 11 — Cimetière ancien



Photo 12 — Cimetière ancien

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts

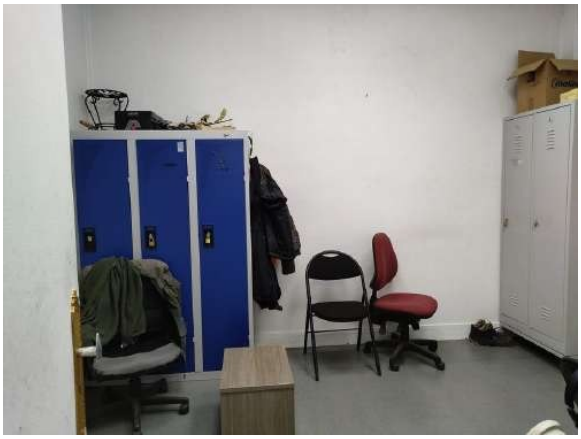

Photo 13 — Cimetière ancien

◆ Régie Est — Pavillon rue Ernest Renan



Photo 1 — Pavillon rue Ernest Renan



Photo 2 — Pavillon rue Ernest Renan



Photo 3 — Pavillon rue Ernest Renan



Photo 4 — Pavillon rue Ernest Renan

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts



Photo 5 — Pavillon rue Ernest Renan



Photo 6 — Pavillon rue Ernest Renan



Photo 7 — Pavillon rue Ernest Renan



Photo 8 — Pavillon rue Ernest Renan

◆ Régie Petit-Colombes — Cimetière de la Cerisaie



Photo 1 — Cimetière de la Cerisaie



Photo 2 — Cimetière de la Cerisaie

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts



Photo 3 — Cimetière de la Cerisaie

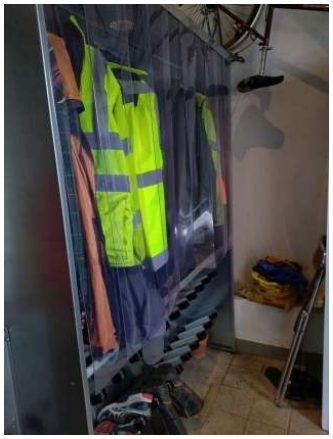

Photo 4 — Cimetière de la Cerisaie

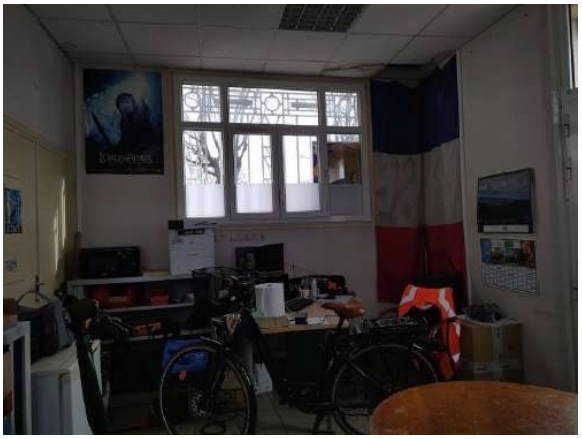

Photo 5 — Cimetière de la Cerisaie



Photo 6 — Cimetière de la Cerisaie



Photo 7 — Cimetière de la Cerisaie



Photo 8 — Cimetière de la Cerisaie

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts

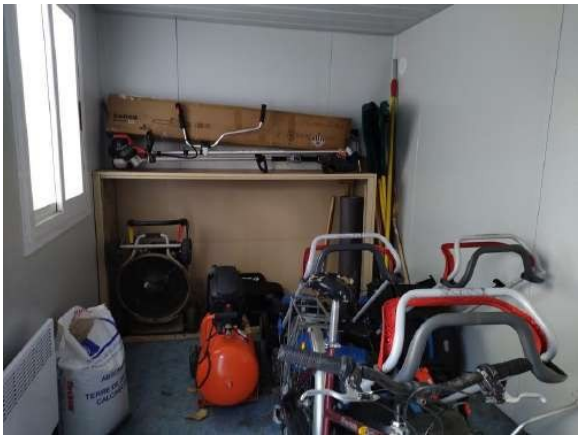

Photo 9 — Cimetière de la Cerisaie



Photo 10 — Cimetière de la Cerisaie



Photo 11 — Cimetière de la Cerisaie



Photo 12 — Cimetière de la Cerisaie

◆ Centre Horticole — rue Légnano (mars 2026)



Photo 1 — Centre Horticole



Photo 2 — Centre Horticole

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts



Photo 3 — Centre Horticole



Photo 4 — Centre Horticole



Photo 5 — Centre Horticole



Photo 6 — Centre Horticole



Photo 7 — Centre Horticole



Photo 8 — Centre Horticole

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts



Photo 9 — Centre Horticole



Photo 10 — Centre Horticole



Photo 11 — Centre Horticole



Photo 12 — Centre Horticole



Photo 13 — Centre Horticole



Photo 14 — Centre Horticole

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts



Photo 15 — Centre Horticole



Photo 16 — Centre Horticole

◆ Projet de regroupement — Bâtiment rue de Seine



Photo 1 — Entrée principale – portail d'accès



Photo 2 — Cour intérieure – bâtiments et véhicules



Photo 3 — Zone de stockage extérieure – palettes et hangar



Photo 4 — Dalle béton – vue générale de la cour

Visite réalisée en présence du responsable du service Espaces verts



Photo 5 — Stockage de matériaux sur palettes



Photo 6 — Intérieur entrepôt – sacs de terreau sur palettes



Photo 7 — Allée latérale – accès secondaire



Photo 8 — Entrée secondaire – portail coulissant



Photo 9 — Façade du bâtiment – vue de côté



Photo 10 — Parking extérieur – places marquées

Fait à Colombes, en mars 2026

Représentante CGT – Secrétaire de la Formation Spécialisée